

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Banque Ippa & Associés, Luxembourg, succursale de Lausanne, Lausanne**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: Banque Ippa & Associés, Luxembourg, succursale de Lausanne, Lausanne
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 06.05.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **03.03.2004**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Banque Ippa & Associés, succursale de Lausanne, Armand Zufferey, directeur, Av. Mon-Repos 22, 1005 Lausanne
7.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8.

Remarques: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute qui ne voudraient pas que leurs droits et obligations soient repris par la société anonyme repreneuse d'annoncer leurs prétentions. A la suite de la dissolution de Banque Ippa & Associés SA, Luxembourg, une nouvelle société anonyme, ayant la même raison sociale ("Banque Ippa & Associés") que la société dissoute, a été constituée et a repris toutes les activités bancaires de la société dissoute. Il y a donc lieu de liquider formellement la succursale de Lausanne de l'ancienne Banque Ippa & Associés et de constituer une nouvelle succursale. Il est précisé que la nouvelle succursale aura des locaux, des employés et une organisation identique à ceux de l'ancienne succursale. La nouvelle succursale a repris toutes les activités de l'ancienne succursale.

Piguet, Geller, Dupuis, Moreillon & Monnier; Avocats au Barreau
1002 Lausanne

(02071174)